

FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2021

Chères citoyennes, chers citoyens,

Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, en cette séance ordinaire du conseil municipal du 8 juin 2022, je vous présente les faits saillants du rapport financier pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2021, tel que préparé par M. Daniel Tétreault, CPA auditeur, CA.

Le présent rapport sera distribué dans tous les foyers par média poste et il sera sur le site Internet de la Municipalité de St-Dominique-du-Rosaire.

Les revenus de fonctionnement aux états financiers incluant la forêt totalisent 1 744 987 \$ et les charges pour l'ensemble des services municipaux incluant la forêt s'élèvent à 1 933 503 \$. L'écart entre les revenus et les charges s'expliquent par la vente des bois qui n'étaient pas finalisés au 31 décembre 2021.

En tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales (amortissement, remboursement de la dette, affectations, autres frais) les états financiers présentent un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 5 137 \$.

En raison de divers ajustements au rapport financiers 2021, le déficit de fonctionnement non affecté au 31 décembre 2021 se chiffre à 23 048 \$.

Au 31 décembre 2021, l'endettement total net à long terme atteignait 1 762 004 \$ excluant la quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes (MRC) se chiffrant à 42 789 \$ pour la plateforme de compostage.

Résumé du rapport financier 2021

Revenus de fonctionnement	1 636 361 \$
Charges (dépenses)	1 933 503 \$
Activité d'investissement	62 243 \$
Excédent de fonctionnement de l'exercice financier	5 137 \$

Selon les états financiers déposés et vérifiés, le rapport financier 2021 démontre que la Municipalité est en bonne situation financière grâce au suivi serré du budget et de l'efficacité des différentes décisions menant à une saine gestion des actifs municipaux.

Rapport du vérificateur

Les états financiers de la Municipalité de St-Dominique-du-Rosaire ont été vérifiés par la firme Daniel Tétreault CPA inc. Le rapport du vérificateur ne contient aucune réserve et indique que les états financiers non consolidés produits donnent une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de St-Dominique-du-Rosaire au 31 décembre 2021.

FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2021

Le traitement des élus

La loi prévoit que le rapport des faits saillants doit contenir une mention de la rémunération et de l'allocation des dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la Municipalité.

Par souci de transparence, voici la rémunération annuelle des membres du conseil pour l'année 2021.

TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX 2021

	Maire	Conseillers
Rémunération annuelle de base	9 028 \$	1 693 \$
Allocation de dépenses	4 514 \$	846 \$

En conclusion, la Municipalité de St-Dominique-du-Rosaire bénéficie d'une bonne situation financière due à un suivi serré des dépenses face aux revenus. Alors, pour l'année en cours, le principal défi sera d'assurer la continuité des services à sa population à travers une augmentation des coûts reliés à l'inflation et la pénurie de main-d'œuvre actuelle.

J'en profite, au nom de l'ensemble des membres du conseil municipal, pour souligner le travail et les efforts de la direction et des employés municipaux ainsi que l'apport des bénévoles qui contribue au bien-être de leur collectivité tout au long de l'année.

Cordialement,

Christian Legault
Maire de St-Dominique-du-Rosaire